

Questions orales

ricain, lesquels constituent 30 p. 100 de la charge de travail du bureau des réservations et représentent environ 90 000 appels par mois.

Le 8 mai 1990, les représentants de Canadian Air ont annoncé leur intention d'ouvrir un bureau à Tampa, en Floride, et d'engager 130 personnes pour y travailler. L'employeur prétend que personne ne sera licencié. Les travailleurs ne le croient pas.

Est-ce que ce transfert d'emplois canadiens effectué par Canadian Air est le résultat de la déréglementation? Est-ce la conséquence du libre-échange? Ou bien est-il dû au fait qu'une société canadienne veut faire des économies au dépens de ses travailleurs?

Quelle qu'en soit la raison, les travailleurs de Canadian Air pensent que ces emplois devraient rester au Canada et ils ont organisé une campagne que mes collègues et moi-même appuyons, pour faire savoir à Canadian Air qu'ils ne veulent pas voir leurs emplois s'envoler à Tampa.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre.

On a appris aujourd'hui que le ministre du Commerce extérieur avait rencontré à Montréal, mardi dernier, le ministre mexicain du Commerce. Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire pourquoi le ministre du Commerce extérieur a eu cette rencontre à huis clos et nous en préciser l'objet exact.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je vous demande pardon. Le chef de l'opposition a été ministre lui-même pendant longtemps. Il sait pertinemment qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce que des ministres aient des rencontres à huis clos. . .

Une voix: Une simple réunion secrète tout à fait normale.

M. Clark (Yellowhead): C'est vrai de n'importe quel gouvernement, dirais-je au député de Vancouver Quadra.

On laisse entendre qu'il s'agissait d'une réunion secrète. Elle ne l'était pas du tout. Il s'agissait d'une rencontre tout à fait ordinaire, proposée par les Mexicains, qui voulaient mettre le Canada au courant de leur position au sujet des pourparlers qu'ils ont avec les États-Unis relativement à la signature éventuelle d'un accord de libre-échange entre les deux pays.

Nous avons été heureux de constater qu'au cours des entretiens en question, les Mexicains se sont engagés à tenir le Canada constamment au courant de l'évolution des pourparlers en question entre le Mexique et les États-Unis, car ces pourparlers pourraient fort bien intéresser notre pays.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que la réunion en question, dont il a reconnu le caractère secret, devait permettre au ministre mexicain du commerce extérieur de renseigner son homologue canadien sur l'état des pourparlers entre les États-Unis et le Mexique. Sans doute le président du Mexique serait-il fort intrigué de cette réponse, car il a déclaré hier à Mexico, «que ces pourparlers visaient à créer des conditions propices à un meilleur dialogue aux fins d'établir un accord de libre-échange avec le Canada».

• (1420)

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le vice-premier ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement participe à l'heure actuelle à des pourparlers visant à établir un accord de libre-échange entre le Canada et le Mexique? Si tel est le cas, pourquoi le gouvernement a-t-il engagé de tels pourparlers sans avoir au préalable consulté à fond les Canadiens pour voir si un tel accord est souhaitable?

Par ailleurs, le gouvernement n'aurait-il pas dû faire en sorte que notre Comité des affaires étrangères et du commerce extérieur tiennent des audiences publiques à ce sujet, compte tenu des graves répercussions qu'un tel accord pourrait avoir sur les emplois et les entreprises de notre pays?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la réponse à cette question est un non catégorique. Le Canada et le Mexique n'ont entrepris aucun pourparler en vue d'en arriver entre eux à un accord de libre-échange. Aucun.

La réalité, c'est que le président du Mexique et le président des États-Unis ont convenu que leurs fonctionnaires supérieurs étudieraient si un accord commercial serait avantageux pour ces deux pays. Évidemment, un accord de ce genre pourrait influencer sur les intérêts de